

Enquête canadienne sur le revenu, 2023

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 1^{er} mai 2025

En 2023, le revenu médian après impôt des familles et des personnes hors famille au Canada était de 74 200 \$, en hausse de 1,2 % par rapport à 73 300 \$ en 2022, après la prise en compte de l'inflation. Le taux officiel de pauvreté au Canada était de 10,2 % en 2023, soit un taux non statistiquement différent du taux affiché en 2022 (9,9 %) ou du taux observé en 2019 (10,3 %), avant la pandémie de COVID-19.

Le revenu médian du marché pour les familles et les personnes hors famille au Canada s'est établi à 68 700 \$ en 2023, en hausse de 1,5 % par rapport à 67 700 \$ en 2022. Les transferts gouvernementaux médians ont reculé pour passer de 10 500 \$ en 2022 à 10 000 \$ en 2023. Bien que les transferts gouvernementaux médians aient reculé pour une troisième année consécutive, ils étaient plus élevés en 2023 qu'en 2019 (9 400 \$), avant la pandémie.

Les revenus après impôt augmentent chez les personnes âgées

En 2023, le revenu médian après impôt était de 79 700 \$ pour les familles de personnes âgées, en hausse de 3,4 % par rapport à 2022, alors que pour les personnes âgées hors famille, il a progressé de 4,3 % pour s'établir à 36 400 \$. Des augmentations du revenu du marché et des transferts gouvernementaux ont contribué à la croissance du revenu médian après impôt chez les personnes âgées. Pour les familles de personnes âgées, le revenu du marché médian a crû de 5,0 % pour se situer à 52 100 \$ en 2023, alors que les transferts gouvernementaux médians ont augmenté de 1,4 % pour se fixer à 36 200 \$. Les personnes âgées hors famille ont vu leur revenu du marché médian s'établir à 16 500 \$ (+9,3 %) et les transferts gouvernementaux médians atteindre 22 900 \$ (+3,2 %).

Les revenus dans l'ensemble du Canada

À l'échelle provinciale, les familles et les personnes hors famille en Alberta (88 500 \$) et en Ontario (78 600 \$) ont affiché les revenus médians après impôt les plus élevés en 2023, alors que la Nouvelle-Écosse (62 900 \$) et le Nouveau-Brunswick (62 700 \$) ont enregistré les plus faibles. Parmi les territoires, les Territoires du Nord-Ouest (102 100 \$) ont enregistré le revenu médian après impôt le plus élevé, suivis du Nunavut (90 800 \$) et du Yukon (84 500 \$).

Ces écarts de revenus entre les provinces et les territoires ne prennent pas en compte les facteurs régionaux, comme le coût de la vie et l'âge de la population.

En 2023, le revenu médian après impôt des familles et des personnes hors famille a augmenté en Nouvelle-Écosse (+3,5 %), en Alberta (+2,9 %) et en Ontario (+1,4 %), mais il a reculé en Saskatchewan (-2,8 %). Ce revenu a été relativement inchangé dans les autres provinces et les territoires.

Les tendances en matière de pauvreté pour les personnes âgées et les personnes non âgées divergent

Selon la mesure fondée sur un panier de consommation, le seuil officiel de la pauvreté au Canada, 10,2 % de la population (environ 4 millions de Canadiens) vivait sous le seuil de pauvreté en 2023.

Le taux de pauvreté chez les personnes âgées de 65 ans et plus était de 5,0 % en 2023, en baisse par rapport à 6,0 % en 2022. Chez les personnes de 18 à 64 ans, le taux de pauvreté était plus élevé en 2023 (11,6 %) qu'en 2022 (11,1 %). Pour les enfants de moins de 18 ans, le taux s'est établi à 10,7 % en 2023, ce qui était relativement inchangé par rapport au taux de 2022.

De même, pour les personnes vivant dans des familles de personnes âgées, le taux de pauvreté a diminué pour passer de 4,3 % en 2022 à 3,6 % en 2023. Au cours de cette même période, les personnes âgées hors famille ont également observé un déclin de leur taux de pauvreté (passant de 13,8 % à 11,5 %). Inversement, les personnes de personnes non âgées ont affiché une hausse du taux de pauvreté (passant de 7,1 % à 7,7 %).



La pauvreté à l'échelle du Canada

Parmi les provinces, en 2023, le Québec (7,4 %) a continué à observer le plus faible taux de pauvreté, quoiqu'en hausse de 0,8 point de pourcentage par rapport à l'année précédente. En revanche, le taux de pauvreté le plus élevé a été observé en Nouvelle-Écosse et en Saskatchewan (12,9 % chacune). Bien que, par rapport 2022, ce taux ait été relativement inchangé en Nouvelle-Écosse, il a représenté une hausse de 1,8 point de pourcentage pour la Saskatchewan.

Le taux de pauvreté dans les territoires a été relativement stable en 2023, à 22,8 %. Ce taux était plus du double de la moyenne provinciale (10,2 %), malgré les revenus généralement plus élevés dans les territoires, ce qui témoigne du coût de la vie plus élevé dans le Nord. La population du Nunavut (43,4 %) a enregistré le plus haut taux de pauvreté, suivie des populations des Territoires du Nord-Ouest (17,0 %) et du Yukon (9,9 %).

Méthodologie proposée pour la mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation de l'année de base 2023

Depuis près de deux ans, Statistique Canada, en collaboration avec Emploi et Développement social Canada, travaille à la mise à jour ou au « changement de base » de la mesure fondée sur un panier de consommation (MPC). La [Loi sur la réduction de la pauvreté](#) stipule que la MPC devrait faire l'objet d'un examen périodique pour veiller à ce qu'elle reflète le coût à jour d'un panier de biens et de services représentant un niveau de vie de base modeste au Canada. Ceci se fait grâce à des examens exhaustifs de la MPC, lesquels comprennent de vastes consultations auprès des parties intéressées afin de s'assurer que cette mesure utilise toujours les plus récentes données et méthodes disponibles. Un changement de base entraîne habituellement un changement des seuils de pauvreté. Par conséquent, les taux de pauvreté établis par la nouvelle année de base ne sont pas directement comparables aux taux de pauvreté établis par l'ancienne année de base. Par souci de clarté, la mesure de la pauvreté remaniée est désignée comme étant la « MPC de l'année de base 2023 », alors que la mesure existante est désignée comme étant la « MPC de l'année de base 2018 ».

Aujourd'hui, Statistique Canada publie un document de travail, intitulé « [La méthodologie proposée pour la base de calcul de 2023 de la mesure de pauvreté fondée sur un panier de consommation](#) », qui décrit les changements proposés de l'année de base 2023 pour la MPC et la mesure fondée sur un panier de consommation nordique (MPC-N). Il compare aussi les seuils et taux de pauvreté officiels de la MPC et de la MPC-N de l'année de base 2018 avec les seuils et taux de pauvreté provisoires de l'année de base 2023, et il établit les priorités parmi les sujets de recherche en suspens. Une brève période d'examen suivra la publication d'aujourd'hui pour discuter des résultats avec le public et les partenaires universitaires, non gouvernementaux, provinciaux et territoriaux. Cet examen permettra de recevoir de la rétroaction et toute recommandation finale, après quoi la méthodologie proposée de l'année de base 2023 sera mise à jour (au besoin) et deviendra définitive à l'automne 2025.

Puisque l'examen exhaustif n'est pas encore terminé, ces résultats devraient être considérés comme étant provisoires.

- À l'échelle du Canada, le seuil de pauvreté proposé de l'année de base 2023 serait supérieur de 2,0 % (après correction pour tenir compte de l'inflation) au seuil de pauvreté de l'année de base 2018. Les niveaux de la nouvelle base sont plus élevés principalement en raison du coût du panier de consommation qui a été remanié à l'aide de données à jour tirées du recensement et de celles liées aux prix.
- Le taux de pauvreté de l'année de base 2018 s'est établi à 10,2 % en 2023, tandis que le taux de pauvreté de l'année de base 2023 serait de 10,9 % pour cette même année.
- De plus, les seuils de pauvreté de l'année de base 2023 ont été produits rétroactivement jusqu'à 2020, ce qui couvre la période au cours de laquelle le taux de pauvreté était à la hausse après le début de la pandémie de COVID-19. Selon le seuil de pauvreté de l'année de base 2018, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté a augmenté de 1,614 million (+68 %) de 2020 à 2023, tandis que selon le seuil de pauvreté provisoire de l'année de base 2023, ce nombre a grimpé de 1,696 million (+66 %).

Pour obtenir plus de renseignements sur le seuil officiel de la pauvreté au Canada, consultez [Une chance pour tous : la première Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté](#).

Les groupes racisés et les populations autochtones enregistrent généralement des taux de pauvreté plus élevés

En 2023, le taux de pauvreté des personnes de groupes racisés s'est chiffré à 14,0 %, en hausse de 1,0 point de pourcentage par rapport à 2022 (13,0 %), mais il a été relativement inchangé pour la population canadienne non racisée (8,5 %).

Dans les provinces, 17,5 % de la population autochtone vivait sous le seuil de la pauvreté en 2023. En outre, cette population continue d'être presque deux fois plus susceptible de vivre dans la pauvreté que la population non autochtone (9,9 %).

Les personnes ayant une incapacité sont moins à risque d'être en situation de pauvreté comparativement aux niveaux affichés avant la pandémie

En 2023, 12,0 % des personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité vivaient sous le seuil de la pauvreté. Ce taux était relativement inchangé par rapport à 2022, mais en baisse de 1,7 point de pourcentage par rapport au taux enregistré en 2019 (13,7 %) avant la pandémie. En revanche, le taux de pauvreté pour les personnes de 15 ans et plus sans incapacité en 2023 (7,7 %) a été pratiquement inchangé par rapport à 2019.

Les personnes âgées ayant une incapacité sont moins susceptibles de vivre dans la pauvreté que les personnes plus jeunes ayant une incapacité. Par exemple, les personnes de 65 ans et plus ayant une incapacité avaient un taux de pauvreté de 6,5 % en 2023, comparativement au taux de pauvreté de 14,4 % pour les personnes de 15 à 64 ans ayant une incapacité.

Moins de personnes âgées sont dans une situation de faible revenu

Statistique Canada fait également état du faible revenu en fonction de la mesure de faible revenu après impôt (MFR-ApI). Cette mesure a été relativement inchangée de 2022 à 2023 (12,0 %). En 2023, la MFR-ApI pour les personnes âgées (13,8 %) a diminué de 1,6 point de pourcentage par rapport à l'année précédente (15,4 %). Cette tendance reflète une croissance plus rapide du revenu chez les personnes âgées à plus faible revenu, comparativement à l'ensemble de la population canadienne. En revanche, la MFR-ApI pour les enfants a augmenté de 1,2 point de pourcentage en 2023 (13,2 %) par rapport à 2022 (12,0 %).

L'insécurité alimentaire continue d'augmenter

En 2023, environ 10 millions de personnes, ou 25,5 % de la population des provinces, vivaient dans des ménages ayant connu une certaine forme d'insécurité alimentaire. Il s'agit d'une augmentation de presque 1,3 million de personnes par rapport à l'année précédente et d'une troisième hausse annuelle consécutive. La proportion des personnes qui se trouvaient en situation d'insécurité alimentaire marginale (6,4 %) a été relativement stable, tandis que les proportions de personnes en situation d'insécurité alimentaire modérée (12,4 %) et grave (6,7 %) ont augmenté.

Près de la moitié (47,8 %) des personnes vivant dans des familles monoparentales vivaient dans un ménage touché par l'insécurité alimentaire en 2023. Les personnes hors famille autres que les personnes âgées (31,7 %) présentaient également un risque plus élevé d'insécurité alimentaire.

Les personnes vivant dans des familles de personnes âgées (12,6 %), plus précisément les couples de personnes âgées (8,7 %), étaient moins susceptibles d'être en situation d'insécurité alimentaire en 2023. Les personnes âgées hors famille (14,3 %) étaient également moins susceptibles d'être en situation d'insécurité alimentaire.

Dans les territoires, 37,4 % des personnes vivaient dans un ménage ayant connu une certaine forme d'insécurité alimentaire en 2023. Le Nunavut (58,1 %) affichait le taux le plus élevé, suivi des Territoires du Nord-Ouest (34,2 %) et du Yukon (21,8 %).

Tableau 1
Statistiques du revenu selon certains types de familles, Canada¹, 2019, 2022 et 2023

	Revenu après impôt			Revenu du marché			Transferts gouvernementaux		
	2019	2022	2023	2019	2022	2023	2019	2022	2023
	médiane (dollars constants de 2023)								
Familles économiques et personnes hors famille économique	71 500	73 300	74 200	66 100	67 700	68 700	9 400	10 500	10 000
Familles économiques	100 300	103 700	104 800	99 300	102 300	103 600	11 400	14 300	13 800
Familles de personnes âgées	73 500	77 100	79 700	44 200	49 600	52 100	34 600	35 700	36 200
Familles de personnes non âgées	108 500	113 800	113 900	114 800	120 100	119 900	7 100	8 900	8 200
Couples sans enfants ni autres personnes apparentées	93 500	100 500	101 800	103 800	113 600	115 200	900	2 100	1 500
Familles biparentales avec enfants	121 300	126 700	126 700	128 400	134 800	134 600	9 200	11 100	10 800
Familles monoparentales	67 500	65 600	65 400	51 600	50 300	51 100	15 500	16 300	15 600
Personnes hors famille économique	36 900	39 300	40 000	30 700	34 100	35 200	3 300	3 300	2 500
Personnes âgées	33 900	34 900	36 400	14 200	15 100	16 500	22 000	22 200	22 900
Personnes non âgées	38 800	41 700	41 600	40 000	43 200	43 500	1 100	1 400	1 300

1. Les territoires ne sont pas inclus dans les estimations à l'échelle du Canada.

Source(s) : Tableau 11-10-0190-01.

Tableau 2
Revenu médian après impôt des familles et des personnes hors famille, Canada, provinces et territoires, 2019 à 2023 (dollars constants de 2023)

	2019	2020	2021	2022	2023
	dollars constants de 2023				
Canada¹	71 500	76 600	75 900	73 300	74 200
Terre-Neuve-et-Labrador	64 100	68 000	68 900	65 600	65 700
Île-du-Prince-Édouard	65 600	68 200	69 300	65 700	64 500
Nouvelle-Écosse	61 100	65 900	66 800	60 800	62 900
Nouveau-Brunswick	62 900	65 200	66 600	62 000	62 700
Québec	63 500	68 500	68 100	67 100	66 800
Ontario	74 600	80 400	81 000	77 500	78 600
Manitoba	69 500	72 300	71 800	69 600	70 100
Saskatchewan	73 900	77 600	75 600	74 900	72 800
Alberta	85 400	89 100	85 500	86 000	88 500
Colombie-Britannique	72 300	77 300	76 000	73 300	73 900
Yukon	89 900	94 400	86 300	87 800	84 500
Territoires du Nord-Ouest	107 600	109 500	107 200	104 400	102 100
Nunavut	108 400	105 800	93 600	89 600	90 800

1. Les territoires ne sont pas inclus dans les estimations à l'échelle du Canada.

Source(s) : Tableau [11-10-0190-01](#).

Tableau 3
Personnes vivant sous le seuil de la pauvreté (mesure du panier de consommation, base de 2018), Canada¹, 2019 à 2023

	2019	2020	2021	2022	2023	2019	2020	2021	2022	2023
	milliers					% de la population				
Toutes les personnes	3 793	2 357	2 762	3 772	3 971	10,3	6,4	7,4	9,9	10,2
Personnes de moins de 18 ans ²	665	333	462	735	802	9,4	4,7	6,4	9,9	10,7
Vivant dans des familles biparentales	408	178	248	403	451	7,0	3,0	4,2	6,8	7,5
Vivant dans des familles monoparentales ayant une femme à leur tête	204	124	142	252	281	28,6	16,9	18,4	26,9	29,3
Personnes de 18 à 64 ans	2 760	1 817	1 917	2 607	2 795	11,8	7,8	8,2	11,1	11,6
Vivant dans des familles économiques	1 355	672	821	1 192	1 307	7,1	3,5	4,3	6,3	6,7
Hors famille économique	1 405	1 145	1 096	1 415	1 488	33,6	27,1	25,8	30,8	31,3
Personnes de 65 ans et plus	369	207	383	430	373	5,7	3,1	5,6	6,0	5,0
Vivant dans des familles économiques	135	59	115	173	151	3,0	1,3	2,4	3,3	2,7
Hors famille économique	234	148	268	256	222	12,0	7,4	13,0	13,8	11,5

1. Les territoires ne sont pas inclus dans les estimations à l'échelle du Canada.

2. Les données ne correspondent pas au total, certaines composantes ayant été exclues.

Source(s) : Tableau [11-10-0135-01](#).

Tableau 4
Personnes vivant dans un ménage touché par l'insécurité alimentaire¹ selon certains types de familles, Canada², 2019 à 2023

	2019	2020	2021	2022	2023	2019	2020	2021	2022	2023
	milliers					% de la population				
Toutes les personnes	5 844	5 839	6 906	8 689	9 957	15,9	15,7	18,4	22,9	25,5
Personnes dans les familles économiques	4 630	4 666	5 629	7 038	8 172	15,1	15,1	18,1	22,3	25,2
Personnes dans les familles de personnes âgées	335	359	398	577	691	7,6	7,8	8,3	10,8	12,6
Personnes dans les familles de personnes non âgées	4 295	4 308	5 232	6 461	7 481	16,3	16,4	19,8	24,6	27,8
Personnes en couple sans enfants ni autres personnes apparentées	492	485	527	744	896	10,9	10,8	11,9	17,9	21,1
Personnes dans les familles biparentales avec enfants	2 122	2 117	2 800	3 329	3 931	16,4	16,4	21,1	24,7	28,6
Personnes dans les familles monoparentales	649	576	695	891	1 023	38,7	33,7	38,8	43,4	47,8
Personnes dans les familles monoparentales où le parent est un homme	114	69	86	128	129	32,1	21,0	23,9	32,3	30,3
Personnes dans les familles monoparentales où le parent est une femme	535	507	609	763	894	40,5	36,7	42,6	46,0	52,1
Personnes hors famille économique	1 214	1 173	1 277	1 651	1 785	19,8	18,9	20,2	25,6	26,7
Personnes âgées	194	223	253	249	275	10,0	11,2	12,3	13,4	14,3
Personnes non âgées	1 020	950	1 023	1 402	1 510	24,3	22,4	24,0	30,5	31,7

1. Comprend l'insécurité alimentaire marginale, modérée et grave.
 2. Les territoires ne sont pas inclus dans les estimations à l'échelle du Canada.
Source(s) : Tableau [13-10-0834-01](#).

Tableau 5
Statistiques du revenu selon le territoire, familles et personnes hors famille, 2019 à 2023

	2019	2020	2021	2022	2023
	médiane (dollars constants de 2023)				
Revenu du marché					
Ensemble des territoires	101 100	100 700	91 100	93 200	91 500
Yukon	92 000	82 300	86 900	88 300	84 700
Territoires du Nord-Ouest	117 000	113 300	113 800	111 200	107 500
Nunavut	99 700	92 200	83 700	78 900	80 900
Transferts gouvernementaux					
Ensemble des territoires	6 100	14 300	8 200 ^E	7 600	8 400
Yukon	3 800 ^E	14 200	7 700 ^E	4 900 ^E	7 200
Territoires du Nord-Ouest	7 000	13 600	F	7 500 ^E	7 600
Nunavut	8 900	17 000 ^E	12 900 ^E	10 300	10 700
Revenu total					
Ensemble des territoires	112 100	114 700	106 100	105 100	102 600
Yukon	103 100	104 200	98 900	99 100	96 600
Territoires du Nord-Ouest	128 300	130 000	118 700	118 200	113 700
Nunavut	122 800	119 100	104 300	98 200	98 600
Impôt sur le revenu					
Ensemble des territoires	13 000	12 900	11 700	11 500	11 500
Yukon	10 400	10 100	10 400	10 900	11 300
Territoires du Nord-Ouest	16 700	17 700	14 500	14 500	14 100
Nunavut	12 100	12 900	9 900	7 600 ^E	8 100
Revenu après impôt					
Ensemble des territoires	100 100	100 500	94 700	93 000	92 700
Yukon	89 900	94 400	86 300	87 800	84 500
Territoires du Nord-Ouest	107 600	109 500	107 200	104 400	102 100
Nunavut	108 400	105 800	93 600	89 600	90 800

^E à utiliser avec prudence

^F trop peu fiable pour être publié

Source(s) : Enquête canadienne sur le revenu (5200), tabulation spéciale.

Tableau 6
Revenu médian après impôt selon le territoire et certains types de famille, 2019 à 2023 (dollars constants de 2023)

	2019	2020	2021	2022	2023
	dollars constants de 2023				
Ensemble des territoires					
Familles économiques	125 300	123 000	120 400	121 300	117 500
Familles de personnes âgées	90 200	104 800	96 100	103 600	104 400
Familles de personnes non âgées	129 900	129 400	129 700	121 900	118 500
Couples	118 900	130 200	137 800	126 300	146 600
Couples avec enfants	156 300	151 900	160 800	141 100	138 800
Familles monoparentales	73 200	90 700	54 700 ^E	82 700	78 000
Personnes hors famille économique	57 500	57 800	63 100	58 100	57 900
Yukon					
Familles économiques	115 800	115 300	119 700	113 600	118 300
Familles de personnes âgées	101 900	104 800	86 400 ^E	108 200	104 400
Familles de personnes non âgées	116 500	116 700	128 800	114 200	118 800
Couples	116 500	106 900	119 700	113 600	140 900
Couples avec enfants	136 600	136 100	141 000	140 700	146 300
Familles monoparentales	75 400	F	F	F	F
Personnes hors famille économique	54 800	50 400	58 800	58 600	50 000
Territoires du Nord-Ouest					
Familles économiques	147 600	135 500	132 500	135 000	126 300
Familles de personnes âgées	90 200 ^E	105 400 ^E	F	151 200	128 800 ^E
Familles de personnes non âgées	150 900	148 000	137 800	135 000	125 700
Couples	146 700	132 700	149 000	130 500	142 300
Couples avec enfants	169 000	160 400	180 900	158 500	157 400
Familles monoparentales	67 800 ^E	F	F	F	F
Personnes hors famille économique	60 100	63 000	69 100	65 100	69 000
Nunavut					
Familles économiques	119 300	129 400	114 200	101 500	103 200
Familles de personnes âgées	F	F	F	F	F
Familles de personnes non âgées	123 800	138 500	119 400	108 300	103 600
Couples	140 300 ^E	156 700 ^E	F	F	F
Couples avec enfants	133 300	145 600	152 100 ^E	122 400	113 800
Familles monoparentales	F	F	F	64 400	78 000 ^E
Personnes hors famille économique	57 600 ^E	F	F	45 800 ^E	60 500

^E à utiliser avec prudence

^F trop peu fiable pour être publié

Source(s) : Source : Enquête canadienne sur le revenu (5200), tabulation spéciale.

Saviez-vous que nous avons une application mobile?

Téléchargez notre application mobile et accédez rapidement aux données du bout des doigts! L'application [StatsCAN](#) est offerte gratuitement dans l'[App Store](#) et sur [Google Play](#).

Note aux lecteurs

Bien que certaines estimations pour les territoires soient disponibles et présentées, les estimations à l'échelle du Canada provenant de l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR) n'incluent actuellement que les provinces.

Les estimations de l'ECR sont fondées sur des échantillons probabilistes et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage, particulièrement pour les plus petits groupes et les plus petites régions géographiques. Par conséquent, les estimations d'une année à l'autre se caractériseront par une plus grande variabilité que les tendances observées sur de plus longues périodes. Par exemple, comme la taille des échantillons pour les trois territoires est relativement petite, les estimations territoriales ont tendance à présenter une variabilité d'échantillonnage importante, ce qui peut entraîner des variations d'une année à l'autre plus prononcées que celles qui seraient observées si la taille des échantillons était plus grande. Pour cette raison, il faut faire preuve de prudence lorsqu'on compare les estimations territoriales d'une année à l'autre.

Dans le présent communiqué, les différences entre les estimations sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 95 %, à moins d'indication contraire.

Définitions

Une **famille économique** désigne un groupe de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre, par adoption ou par une relation de famille d'accueil. Ce concept diffère du concept de la famille de recensement utilisé dans les Estimations annuelles du revenu des familles de recensement et des particuliers.

Les **familles de personnes âgées** sont les familles dont le soutien économique principal est âgé de 65 ans ou plus.

Les **familles de personnes non âgées** sont les familles dont le soutien économique principal est âgé de moins de 65 ans.

La **population autochtone** désigne les personnes qui s'identifient comme membres des Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuit. Les personnes qui vivent dans les réserves et dans d'autres peuplements autochtones des provinces sont exclues de l'ECR.

Le concept de **groupe racisé** est dérivé directement du concept de **minorité visible**. Le terme **minorité visible** désigne une personne qui appartient ou non à une des minorités visibles définies dans la Loi sur l'équité en matière d'emploi. Selon la Loi, les minorités visibles sont « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». La population des minorités visibles se compose principalement des groupes suivants : les Sud-Asiatiques, les Chinois, les Noirs, les Philippins, les Arabes, les Latino-Américains, les Asiatiques du Sud-Est, les Asiatiques occidentaux, les Coréens et les Japonais. La mesure des groupes de population désignés comme étant des minorités visibles a commencé en 2020.

Le terme **personne ayant une incapacité** désigne une personne de 15 ans et plus (personne de 16 ans et plus pour les années de référence antérieures à 2022) qui répond aux critères des questions d'identification des incapacités.

Le présent communiqué analyse le revenu en se fondant sur des valeurs médianes. La **médiane** est le point central entre la moitié des familles au revenu plus élevé et l'autre moitié au revenu plus faible. Les estimations du revenu sont exprimées en dollars constants de 2023, afin de tenir compte de l'inflation et de permettre des comparaisons au fil du temps, en termes réels.

Le **revenu après impôt** correspond au total du revenu du marché et des transferts gouvernementaux, moins l'impôt sur le revenu.

Le **revenu du marché** comprend le revenu d'emploi, les revenus de régimes de retraite privés ainsi que les revenus d'investissements et autres revenus issus du marché.

Les **transferts gouvernementaux** comprennent des prestations telles que la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti, le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec, l'assurance-emploi, l'aide sociale, le crédit pour la taxe sur les produits et services, les crédits d'impôt provinciaux et les prestations pour enfants.

Pour 2020, 2021 et une partie de 2022, les transferts gouvernementaux comprenaient également les prestations d'urgence et de relance en réponse à la pandémie de COVID-19.

La **mesure de faible revenu** attribue aux personnes le statut de personnes à faible revenu si leur revenu après impôt rajusté correspond à moins de 50 % de la médiane du revenu après impôt rajusté.

La **mesure fondée sur un panier de consommation** repose sur le coût d'un panier de biens et de services précis correspondant à un niveau de vie de base modeste. Le panier comprend les coûts liés à la nourriture, à l'habillement, aux chaussures, au transport, au logement et aux autres dépenses pour une famille de référence. On compare ces coûts au revenu disponible des familles pour déterminer si elles vivent sous le seuil de pauvreté. Les estimations sur la pauvreté sont dérivées à partir de la méthodologie de l'année de base 2018, à moins d'indication contraire. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le [Rapport du deuxième examen approfondi de la mesure fondée sur un panier de consommation](#).

Dans ce communiqué, l'**insécurité alimentaire** désigne les personnes qui vivent dans un ménage ayant connu une situation d'insécurité alimentaire marginale, modérée ou grave.

Les données sur l'insécurité alimentaire ont été recueillies au cours des interviews de l'ECR, menées de janvier à juin 2024, et sont publiées avec les estimations du revenu pour l'année de référence 2023. L'insécurité alimentaire désigne l'accès inadéquat ou incertain à la nourriture en raison de contraintes financières et fait référence à la période de 12 mois précédant l'interview. Statistique Canada désigne ces données comme les « estimations de 2023 », mais certains utilisateurs pourraient préférer se référer à la période plus précise allant de janvier à juin 2024.

Tableaux disponibles : [11-10-0066-01](#), [11-10-0080-01](#), [11-10-0087-01](#) à [11-10-0091-01](#) , [11-10-0093-01](#), [11-10-0102-01](#) à [11-10-0104-01](#) , [11-10-0134-01](#) à [11-10-0136-01](#) , [11-10-0190-01](#) à [11-10-0193-01](#) , [11-10-0195-01](#), [11-10-0232-01](#), [11-10-0237-01](#) à [11-10-0241-01](#) , [13-10-0834-01](#) à [13-10-0836-01](#) et [14-10-0324-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête **5200**.

Les infographies « [Le revenu des Canadiennes et Canadiens, 2023](#) » et « [Tableau de bord officiel des indicateurs de la pauvreté au Canada : tendances, mai 2025](#) » sont maintenant accessibles.

L'article « [Méthodologie proposée pour la mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation de l'année de base 2023](#) » est maintenant accessible.

Trois nouveaux tableaux en lien avec la mesure du panier de consommation sont maintenant accessibles : [Coefficient du panier moyen selon le décile de revenu après impôt](#), [Composantes agrégées et moyennes du revenu après impôt en fonction du seuil de la mesure du panier de consommation, selon le décile de revenu après impôt](#) et [Seuils de la mesure du panier de consommation selon la région de la mesure du panier de consommation et la taille de la famille, en dollars courants](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).